

## Compte rendu du Conseil d'Ecole 5 novembre 2024

Mme RAYNAL ouvre à 17h05 le premier Conseil d'école de l'année scolaire 2024-2025.

Elle invite les membres à se présenter lors d'un tour de table. Le Conseil de ce jour se compose des personnes suivantes :

### **Direction de l'établissement**

- Mme Christelle RAYNAL, Directrice des classes primaires, présidente du Conseil

### **Représentants des enseignants**

- Mme Klara TEJKL (PS)
- Mme Anélia DE SOTILLO (MS/GS)
- Mme Jennifer WERLING (MS-GS)
- Mme Florence MERCERON (CP)
- Mme Maud BENOIST (CP)
- Mme Janel REJNA (CP)
- M. Paul Coat (CE1)
- Mme Annie-Claude BOUHERET (CE1)
- Mme Frédéric LE CAM (CE2)
- Mme Georgianna BURTON (CE2)
- M. Thomas PERRIN (CM2)
- M. Johann TIRLEMONT (CM2)
- Mme Therese SEGUIN (SI)
- Mme Angeline HO (SI/ESL)

### **Représentants des parents**

- Alix DE LOBKOWICZ
- Sébastien DURRMEYER
- Laure KARSTEN
- Cédric LEGENDRE
- Sophie MAUREL
- Emilie MAURIANGE
- Duc PHUNG

### **Personnes excusées**

- Mme Céline ALLÂTRE, Provisseure
- Cheryl DRABOVA (ENG)
- Lena BAUDE, Représentant de parents
- Jana BRODANI, Représentant de parents
- Emanuela MALATESTA, Représentant de parents
- Alzbeta MANGARELLA, Représentant de parents
- Clément MAUFRAS, Représentant de parents
- David PACURAR, Représentant de parents
- Christophe SLUSSAREF, Représentant de parents
- Maria STAROVA, Représentant de parents

### **Ordre du jour**

L'ordre du jour suivant est adopté en début de séance :

- 1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 24 juin 2024**
- 2. Installation du Conseil**
- 3. Organisation et fonctionnement de l'école**
  - Effectifs de la rentrée
  - Consignes de sécurité
  - La vie scolaire du primaire
  - Le CSC
  - Calendrier 25-26
- 4. Plan annuel pédagogique**
  - Les priorités pédagogiques
  - Les évaluations nationales CP, CE1 et CM1
  - Les mesures en faveur des élèves
  - Les projets
- 5. Questions diverses**

**1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 24 juin 2024**

Mme Klara TEJKL accepte la charge du secrétariat nécessaire à la rédaction du compte rendu de cette réunion. Il n'y a pas de remarque sur le procès-verbal du dernier conseil d'école du 24 juin 2024, il est donc adopté à l'unanimité.

**2. Installation du conseil**

Cette année, 15 représentants de parents ont été élus sur la liste portée par l'APE. Le nombre de représentants des parents au Conseil d'école est donc atteint. 95 votants ont participé aux élections sur 642 électeurs, soit un taux de 14.8% (contre 16.41% l'an dernier). Une baisse est à noter sur l'ensemble des élections (conseil d'école, conseil d'établissement et conseil de section internationale).

Les représentants de parents ont souhaité se positionner sur un niveau afin d'être mieux identifiés par les familles et ainsi pouvoir cibler un ou deux noms pour une communication plus efficace tant au niveau des parents que des enseignants :

PS : Duc PHUNG

MS : Jana BRODANI / Cédric LEGENDRE

GS : Lena BAUDE / Emanuela MALATESTA

CP : Alzbeta MANGARELLA / Clément MAUFRAS

CE1 : Sébastien DURRMEYER / Maria STAROVA

CE2 : Laure KARSTEN / Emilie MAURIANGE

CM1 : David PACURAR / Sophie MAUREL

CM2 : Alix DE LOBKOWICZ / Christophe SLUSSAREF

**3. Organisation et fonctionnement de l'école**

- **Effectifs de la rentrée**

	SEPTEMBRE 2021	SEPTEMBRE 2022	SEPTEMBRE 2023	SEPTEMBRE 2024
MATERNELLE	89	96	125	112
ELEMENTAIRE	270	272	281	296
<b>TOTAL</b>	359	368	406	<b>408</b>

Effectifs	SEPTEMBRE 2021	SEPTEMBRE 2022	SEPTEMBRE 2023	SEPTEMBRE 2024
PS	21	19	42	21
MS	30	30	32	46
GS	38	47	51	45
CP	61	51	53	61
CE1	53	52	54	56
CE2	56	54	62	57
CM1	53	54	57	62
CM2	47	51	56	60

Les effectifs globaux sont stables. En maternelle, nous notons cependant une baisse significative des inscriptions en PS (18 nouvelles entrées + 3 TPS scolarisés depuis janvier 2024) contre une augmentation en MS (+ 14 élèves). En élémentaire, nous constatons une légère augmentation en Cycle 2 (+ 5 élèves, soit +7.4%) et cycle 3 (+9 élèves, soit +7,9%). Suite au départ en retraite de M. PHILIPPE et M. MESDAG, l'équipe enseignante a accueilli Mme Sophie KRGOVIC en CM1 et Mme VILLEMANT est passée à temps plein. Mme BENOIST a changé de niveau et enseigne en CP Bilangue. Mme Emilie VLCKOVA a obtenu un poste de détaché.

Mme Celia GONZALEZ remplace Mme Agathe RETHERS sur les vacances en tant que psychologue scolaire. Elle est présente au LFP le lundi matin et le mercredi matin. Les parents peuvent prendre un rendez-vous auprès de Cynthia ZALAT ([vs.primaire@lfp.cz](mailto:vs.primaire@lfp.cz)) ou de l'infirmier ([infirmier@lfp.cz](mailto:infirmier@lfp.cz)).

L'offre linguistique est identique aux années précédentes. Elle comprend une section française et une section bilangue français/anglais de la MS au CE2 puis une section française et une section internationale au cycle 3.

#### ➤ Consignes de sécurité

Les mesures de sécurité recommandées par nos autorités sont toujours en vigueur :

- Carte nominative distribuée à tous les parents des élèves de maternelle et d'élémentaire (ainsi qu'aux personnes autorisées à venir les chercher) leur permettant l'accès à l'établissement (entrées et sorties pour les parents en maternelle, sorties pour les parents en élémentaire).
- Respect des horaires d'ouverture de l'école et de fin de cours.
- Sortie de l'établissement dès la récupération de l'enfant.
- Vigilance et signalement de tout fait ou personne suspecte.

### ➤ La vie scolaire du primaire

Pour rappel, Mme Cynthia ZALAT s'occupe de la gestion des retards et des absences. Les parents peuvent la contacter à l'adresse suivante : [vs.primaire@lfp.cz](mailto:vs.primaire@lfp.cz) (les messages sont également envoyés aux enseignants). Si la présence des gardiens facilite l'accès à l'établissement, il est rappelé que la ponctualité est de rigueur. L'accueil dans les classes, y compris en maternelle, permet de débiter les activités plus sereinement et surtout plus rapidement. L'arrivée tardive d'un élève interrompt la classe et génère du stress pour l'enfant en question. Des retards répétés sont donc une perte d'apprentissages pour tous. A partir de 8h30, Cynthia enregistre les retards en élémentaire et remet à l'élève un billet de retard à l'attention de l'enseignant. Cela permet de justifier l'heure de son arrivée dans la classe.

Les récréations :

En maternelle, 2 services sont réalisés : de 10h15 à 10h45 et de 10h45 à 11h15

Au Cycle 2, 2 temps sont réalisés : 1 le matin de 10h à 10h15 et l'après-midi de 13h35 à 13h50.

Au Cycle 3, les élèves ont une seule récréation de 10h25 à 10h45.

Ces temps de récréation sont sous la surveillance des enseignants.

Sur le temps méridien, une pause récréative se déroule après le repas (jusqu'à 12h45 en maternelle, 12h40 au Cycle 2 et 13h15 au Cycle 3). Ce temps est sous la surveillance des animateurs cantine de la vie scolaire.

Le projet de rénovation de la cour de maternelle a été validé. Les travaux se dérouleront pendant l'été 2025.

### ➤ La cantine

Comme annoncé lors du conseil d'école du 24 juin 2024, la sortie des élèves qui prennent leur repas le mercredi à la cantine se fait désormais à heure fixe, 13h, et non sur un temps échelonné jusqu'à 13h25 précédemment. Ce changement a été mis en place au regard du manque de place et de temps pour les élèves du secondaire qui reprennent à 13h40. A ce jour, nous pouvons constater que le dernier élève quittant à 13h est à table à 12h40. Aucun élève ne quitte le réfectoire sans avoir terminé de déjeuner. Le dernier élève du secondaire est à table à 13h15. Les conditions sont nettement plus favorables et les élèves du secondaire nous ont fait part de leur satisfaction.

Les représentants de parents ont eu de nombreux retours quant à la baisse de la qualité des repas alors que le prix est en hausse. Le menu 1, menu par défaut, comporte trop de viande alors que le poisson est peu proposé. Afin de mieux choisir les repas, une photo du plat est demandée.

La direction doit rencontrer le responsable de Zatisi et une commission restauration sera organisée avant Noël. Il est rappelé qu'en maternelle, il est important de discuter avec son enfant du choix du menu s'il est différent du menu 1. En effet, il peut être difficile pour un enfant de maternelle d'avoir un plat différent de ses camarades. Les menus de la semaine sont disponibles dès le mercredi de la semaine qui précède. Une alerte automatique permet de ne pas oublier de choisir les menus.

### ➤ L'APE et le Club Sportif et Culturel (CSC)

L'Association de Parents d'Elèves a été créée l'an passé. Parmi ses différentes missions se trouvent les activités périscolaires connues sous le nom de Club Sportif et Culturel (CSC). Toutes les informations sur le rôle de cette association sont disponible sur le site suivant <https://www.ape-lfp.cz/>

Le CSC propose également un centre de loisirs la première semaine des vacances d'automne, d'hiver et de printemps. Le centre accueille 16 enfants de maternelle et 24 enfants d'élémentaire.

### ➤ Le calendrier 25-26

Proposé pour avis, il sera soumis au vote au Conseil d'Etablissement de janvier.

Rentrée des élèves le mardi 02/09

Vacances d'automne du vendredi 17/10 après la classe au 03/11

Vacances de fin d'année du vendredi 19/12 après la classe au 05/01

Vacances d'hiver du vendredi 20/02 après la classe au 09/03

Vacances de printemps du vendredi 17/04 après la classe au 04/05

Vacances d'été le vendredi 03/07 après la classe.

A la demande des inspectrices de la ZECO, la semaine du 4 mai est proposée comme travaillée et commune aux établissements de la zone. Le vendredi est un jour férié. L'équilibre entre les périodes est donc de 7 semaines pour les 3 premières, 6 semaines pour la quatrième et 9 semaines pour la dernière période.

Nombre d'avis : 22

Abstention 2

avis contre 18

avis pour 2

Le conseil d'école se prononce défavorable à cette proposition de calendrier. L'équilibre entre chaque période n'est pas uniforme, la 4<sup>e</sup> période de 6 semaines comprend le week-end de Pâques raccourcissant les jours travaillés et la dernière période de 9 semaines est assez longue. Une dérogation afin de décaler les vacances de printemps du 24 avril 2026 au 11 mai 2026 est souhaitée.

#### 4. Plan annuel pédagogique

##### ➤ Les priorités pédagogiques

Le projet d'établissement 2023-2026 est dans sa deuxième année. Pour rappel, 3 grands axes ont été fixés :

- Le lycée comme lieu de vie et d'épanouissement
- La réussite de tous les élèves
- Le plurilinguisme et l'ouverture à l'international

Le programme PHARE de lutte contre le harcèlement fait partie intégrante du projet d'établissement. Une équipe ressource composée d'enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré et des personnels de la vie scolaire a été constituée et formée à la méthode de la préoccupation partagée. Cette méthode repose sur un protocole de prise en charge du « harceleur » et de la « victime » afin de mettre fin au harcèlement subi. Cette année, la deuxième phase du programme repose sur la réalisation d'une enquête locale de climat scolaire au printemps ainsi qu'à la mise en place d'élèves ambassadeurs dans le secondaire. Au niveau du primaire, la question de la prévention contre le harcèlement est abordée en classe au travers des compétences sociales ainsi qu'en conseils d'enfants avec des thématiques autour du bien vivre sa récréation.

##### ➤ Les évaluations nationales

Les élèves du CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 du LFP ont participé aux évaluations repères organisées par le Ministère de l'Éducation nationale français dès la fin septembre. Les résultats individuels seront communiqués et explicités aux familles dans le cadre des rencontres à venir. Si ces résultats permettent de situer l'enfant par rapport à certains attendus, ils sont surtout un point d'appui sur les compétences à développer ou renforcer pour les classes du niveau inférieur.

##### ➤ Les mesures en faveur des élèves

###### Le FLSc :

Cette année, nous avons 14 élèves non francophones nouvellement arrivés pris en charge, en petit groupe ou au sein de la classe, en français langue de scolarisation par Mme PARRY-VRANA (9 nouveaux élèves en GS de maternelle, 5 en élémentaire). Mme PARRY-VRANA suit également certains EANA 2, notamment en CP.

###### Les APC :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont, comme les années précédentes, proposées le jeudi de 15h à 16h en élémentaire et 2x 1/2h sur le temps méridien en maternelle aux élèves ayant une compétence particulière à renforcer. Cette aide peut s'étendre sur une ou plusieurs périodes. Ces activités concernent des enfants dont les besoins ont été identifiés par les enseignants.

## A. Les projets

### ***Éducation physique et sportive : natation***

Les « trois à quatre séquences d'apprentissage » demandées à l'école primaire comme le stipule la circulaire du 3 mars 2022 sur la natation scolaire sont positionnées cette année en CP, CE1 et CM1 (la 4<sup>ème</sup> séquence se déroule en 6<sup>e</sup>, dernière année du Cycle 3).

Les représentants de parents souhaiteraient que la natation soit étendue aux autres niveaux et pointent que la cohorte des CE2 n'a pas bénéficié de la natation en CP suite aux décisions prises post-pandémie. Ces élèves n'auront donc bénéficié que d'une séquence dans leur parcours primaire.

Il est souligné que toutes les compétences en EPS doivent être abordées, et pas seulement le savoir nager. Le savoir skier pour les CE2 en fait partie. Après la période du confinement, le savoir nager n'a pas été évalué comme étant une compétence à renforcer, à l'inverse il a été nécessaire de concentrer les efforts sur le développement d'autres compétences qui n'avaient pas pu être abordées pendant la période d'enseignement à distance.

### ***Les classes transplantées***

2 séjours seront soumis pour avis au Conseil d'établissement prévu le 14/11/2024 :

-Séjour « classe patrimoine neige » proposé aux CE2, en République Tchèque axé sur la compétence du savoir skier, du 27/01 au 31/01 (4 nuitées) à Benecko, Krkonose (11000 Ckz par élève).

-Séjour « classe patrimoine France » proposé aux CM1 et CM1-CM2 axé sur la découverte de la capitale européenne, des ateliers nature et scientifiques, du 7 au 13/04 (6 nuitées) à La Bresse dans les Vosges (Budget en cours de finalisation).

### ***La Chorale***

2 créneaux sont proposés :

Le vendredi de 15h à 16h pour les élèves de CE1 et CE2 (Conte musical « made in LFP » *Ma folle soirée chez Grand-Père*)

Le mardi pour les élèves de CM1 et CM2 de 15h à 16h15 (*Le fameux Molière, de Julien Joubert*).

Des concerts sont prévus, notamment le samedi 14 décembre au matin à l'Institut Français.

### ***Les projets solidaires***

Les Francofoulées ont lieu tous les 2 ans, la dernière édition s'étant déroulée l'an passé, en octobre 2023. Cette année, nous avons la proposition de participer à l'opération de Noël de la Croix Rouge Tchèque. Cette opération touche les familles qui fêtent Noël dans un foyer. Ce sont souvent des femmes et enfants qui ont fui le domicile conjugal pour violence. L'opération consiste à garnir des boîtes de petits présents. Chaque boîte porte le nom et l'âge de l'enfant destinataire. Les 20 classes de l'école primaire pourrait s'occuper de 3 boîtes chacune. 60 enfants seraient ainsi concernés sans compter la participation du CVC et CVL. L'autre part de l'opération est une collecte de produits de première nécessité pour les mamans. Cette collecte pourrait se réaliser en partenariat avec l'APE.

### ***Questions diverses***

*Le poids des cartables* : certains élèves ont toutes leurs affaires dans leur cartable. L'alternance des affaires dans certaines classes bilangues associée au manque de casiers est à observer. La gestion du matériel nécessaire aux devoirs contribue également à la lourdeur des cartables. Une vigilance est à apporter sur ce point.

*Tchèque Langue Etrangère* : 2 groupes de niveaux sont proposés dès le CP : un groupe pour les débutants, un pour les avancés. Le groupe des débutants est très hétérogène, composé de nouveaux élèves qui découvrent la langue mais aussi d'élèves qui n'ont pas encore les compétences au niveau avancé. Les représentants de parents remarquent que la répétition de certaines activités proposées, notamment pour

les nouveaux élèves, peut être un frein à la motivation de ceux qui ont déjà une expérience en TLE. Le dispositif d'enseignement du Tchèque Langue Etrangère pourra faire l'objet d'une évaluation.

Mme RAYNAL clôt la séance à 18h35.

Secrétaire de séance  
K. TEJKL



Présidente du conseil  
C. RAYNAL

